

Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, enquête 2008*, Paris, La Découverte - Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, 282 p.

Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La Politique culturelle en France*, Paris, La Documentation française, 2009, 288 p.

Philippe Poirrier et René Rizzardo (dir.), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2009, 526 p.

Laurent Martin

Trois ouvrages ont paru récemment qui, tous, ont pour objet la culture et la politique culturelle comme catégorie d'intervention publique. Ce n'est pas un hasard si tous trois bénéficient du soutien d'un éditeur institutionnel ni si deux d'entre eux, postérieurs à la mort d'Augustin Girard survenue à l'été 2009, rendent un légitime hommage à l'initiateur de tant de recherches en socio-économie de la culture, soit comme directeur du Service des études et recherches (devenu Département des études et de la prospective en 1986, actuellement DEPS), soit comme premier président du très actif Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Augustin Girard joua, notamment, un rôle de premier plan dans l'élaboration des fameuses « enquêtes sur les pratiques culturelles des Français » qui, à partir de 1973, s'attachèrent à décrire le plus fidèlement possible les pratiques réelles des Français en matière de culture, et non celles que leur supposaient les idéologues de tous bords (même si le fait que les résultats portent sur des déclarations de pratique plus que sur les pratiques effectives n'évacue pas le problème de la représentation). Quatre enquêtes avaient déjà paru (1973, 1981, 1989, 1997), c'est donc la cinquième qui nous est aujourd'hui offerte par Olivier Donnat et son équipe du DEPS. On y retrouve les principaux caractères des enquêtes précédentes : la très grande rigueur méthodologique et terminologique, la clarté de l'exposition, la possibilité de croiser les informations sectorielles, le refus de se cantonner aux objets et pratiques de la culture « légitime », la volonté constante de se maintenir à une égale distance des tentations élitiste et populiste, du légitimisme et du relativisme, ce qui est, bien sûr, le meilleur moyen de faire l'objet d'attaques croisées de la part des tenants de ces diverses boutiques.

Dans le contenu également on observera la poursuite de tendances de fond que met en évidence le souci d'assurer les conditions d'une stricte comparabilité avec les

résultats des éditions précédentes à partir d'un même protocole d'enquête (une enquête nationale par sondage soumettant un questionnaire très détaillé à un large échantillon représentatif des personnes de quinze ans et plus résidant sur le territoire métropolitain français). Parmi ces tendances, on notera sans surprise la continuation de la baisse de la lecture de l'imprimé, en particulier de la presse quotidienne payante et du livre ; le tassement de la fréquentation des bibliothèques et médiathèques en est une des suites logiques quoique récentes. Pour autant, Olivier Donnat ne se hâte pas d'en conclure au recul de la lecture, celle-ci pouvant avoir été maintenue à un haut niveau de pratique par la présence de l'écrit sur écran.

La culture de l'écran ou des écrans, la massification des pratiques audiovisuelles représentent une autre tendance de fond, ancienne – à l'échelle du dernier demi-siècle –, avec le triomphe de la télévision attesté par toutes les enquêtes depuis 1973 et relayée aujourd'hui par les nouveaux écrans que sont l'ordinateur, le téléphone mobile ou les consoles de jeux vidéo. Elle n'est d'ailleurs pas seulement une culture de l'image, le son, la musique enregistrée y tenant une place majeure. La révolution numérique entraîne-t-elle une rupture anthropologique ? Il est trop tôt pour le dire et Olivier Donnat comme Philippe Chantepie, chef du DEPS, situent avec prudence cette enquête dans un « entre-deux », un moment de transition entre deux modes d'accès à la culture où l'on voit bien ce qui s'efface sans discerner clairement ce qui vient. Mais l'évolution est brutale, comme en témoignent ces quelques chiffres : en 1997, à peine un ménage sur cinq disposait d'un ordinateur et la proportion d'internautes dans la population française était inférieure à 1% ; aujourd'hui, les deux tiers des Français disposent d'un ou de plusieurs ordinateurs et plus de la moitié bénéficient d'une connexion à l'Internet haut débit. Or Internet n'est pas un média comme les autres ; c'est le média des médias, un « média à tout faire » un méta-média qui contient tous les autres et rompt la continuité entre support, contenu et lieu. On peut regarder la télévision, écouter la radio, lire la presse... sur Internet, en direct ou en différé, chez soi ou à l'extérieur, seul ou avec d'autres. Ce qui brouille un peu plus les frontières entre art, culture et loisir et pose de redoutables problèmes méthodologiques à l'enquêteur, l'obligeant à remettre en cause le traditionnel découpage par média ou type de support des pratiques culturelles.

À la fin de l'ouvrage, Olivier Donnat propose une typologie des modes d'articulation entre la télévision, l'ordinateur, le livre et les sorties culturelles, cinq profils d'usage qui vont de l'absence quasi-totale de pratique culturelle à une hyper-activité faisant jouer à plein la logique de cumul (plutôt que de substitution) qui veut que les Français les plus équipés en moyens audiovisuels soient aussi ceux qui sortent le plus. À ce propos, il est intéressant de noter que la culture de l'écran ne conduit pas – pas encore ? – à une société du repli sur soi mais que, par une sorte de compensation dont on saisit sans peine la nécessité, à la dématérialisation et à l'individualisation croissantes répond le besoin symétrique de la présence et du collectif. Ce phénomène est particulièrement vrai, souligne Donnat, dans le cas des adolescents et jeunes adultes, surtout lorsque ceux-ci sont diplômés et/ou issus de milieux socialement favorisés. C'est dans cette tranche d'âge et dans ces milieux que l'on peut observer un recul assez spectaculaire de la consommation audiovisuelle dans ses formes classiques (radio, télévision, hi-fi) ; comme si l'aggravation des tensions dans l'affectation du temps libre les avait conduits à sacrifier ce qui constituait et constitue encore, pour leurs aînés, les pratiques culturelles dominantes. L'importance de la variable et des clivages générationnels relativise quelque peu celle des critères socio-

économiques ; elle n'oblige pas à rejeter en bloc la théorie de la légitimité culturelle mais invite à complexifier le raisonnement en prenant en compte d'autres réalités que les niveaux de diplôme et de revenu.

Au total, cette photographie des pratiques culturelles déclarées ne saurait être tenue pour une évaluation de l'efficacité des politiques menées en matière culturelle. L'absence d'information sur l'offre culturelle disponible ou sur la politique culturelle conduite sur le territoire où résident les personnes interrogées suffirait à interdire cet usage. Que celui-ci ait pourtant souvent été pratiqué par le passé, au service de divers intérêts politiques et idéologiques, l'insistance avec laquelle tant Chantepie que Donnat nous mettent en garde contre semblable confusion le prouve assez. Reste que l'on est bien obligé de rapporter les objectifs et les moyens d'une politique publique de la culture aux pratiques telles qu'elles apparaissent dans cette enquête en se demandant si les uns et les autres sont toujours pertinents, efficaces et justifiés au regard des préférences affichées par les Français.

C'est le mérite du livre de Xavier Greffe et Sylvie Pflieger de ne pas éluder cette question au long d'un ouvrage qui se signale à notre attention par sa précision, sa rigueur et sa clarté. Ouvrage de deux universitaires spécialisés dans l'économie de la culture, c'est par ce biais qu'ils approchent le domaine, avec tous les apports et toutes les limites que cela implique. Ainsi l'historien regrettera-t-il que la mise en perspective diachronique ne fasse l'objet que d'un chapitre – le premier –, comme si l'histoire devait être rapidement évacuée pour faire place à ce qui importe réellement. En contrepartie, les auteurs nous offrent un panorama très complet des enjeux et du fonctionnement de la politique culturelle dans la France d'aujourd'hui en posant la question des coûts et des retombées économiques des activités culturelles. Rejetant, avec raison, un découpage traditionnel par secteur qui les aurait condamnés à avaliser le cloisonnement interne au ministère de la Culture entre des directions centrales fonctionnant comme autant de principautés indépendantes, ils ont choisi, après le chapitre « historique » et une présentation de l'organisation générale de la politique culturelle, de décrire les grandes missions ou les grandes fonctions du ministère en commençant par les trois principales : la création, la démocratisation et la conservation. Non seulement en rappellent-ils à chaque fois les principes et les objectifs, les dispositifs et les instruments mais, encore, proposent-ils des éléments pour en évaluer l'efficacité, ce qui n'est pas si fréquent en raison de la difficulté que suppose une telle évaluation. La tension entre la création artistique et la rationalité économique apparaît clairement, non seulement dans les valeurs investies par les acteurs mais jusque dans la temporalité conflictuelle entre ces deux logiques, logique du temps long pour la première, logique du temps court pour la seconde. Trois autres chapitres portent respectivement sur l'action culturelle extérieure, sur le rapport entre culture et développement économique et social, enfin, sur la place et les formes d'une politique culturelle dans une « société créative », autre nom de la civilisation numérique qui se met en place sous nos yeux. À ce propos, relèvent les deux auteurs, il serait temps que le ministère intègre les nouvelles perspectives ouvertes par cette mutation technologique majeure, au lieu d'y entrer avec une réticence qui fait figure de « paradoxe pour celui qui veut volontiers se situer aux avant-gardes de la société et de la politique ».

Les défis de l'ère numérique sont peut-être le point aveugle du troisième ouvrage dont nous voudrions rendre compte – trop brièvement – sur la coopération ou le partenariat entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique culturelle. Nulle part, en effet, ou sous une forme trop disséminée pour faire corps, cette question n'apparaît dans cet ouvrage pourtant fort riche. Il est vrai que son projet est tout autre : rendre compte du formidable mouvement historique qui, depuis la fondation du ministère des Affaires culturelles par André Malraux en 1959, a vu les collectivités territoriales – villes, départements, régions et, maintenant, rassemblement de communes – s'emparer des leviers de l'action culturelle. Cet investissement des pouvoirs locaux dans la culture est ancien et précède de loin cette date emblématique, comme le rappelle Philippe Poirrier dans l'une des trois grandes études qui ouvrent ce recueil collectif (les deux autres étant signées par Guy Saez et Pierre Moulinier). Contrairement à une idée reçue qui fait de la décentralisation engagée dans les années 1980 le point de départ de cet investissement, l'historien montre que, dès l'époque moderne et, plus encore, depuis le XIX^e siècle, les villes, en particulier, ont bâti et fait fonctionner les équipements culturels dont avaient besoin leurs élites sociales, musées, opéras, bibliothèques.

Mais l'institutionnalisation étatique de la politique culturelle, l'impératif de démocratisation, la centralisation des pouvoirs de régulation, de direction, de coordination qui marquent la fondation du ministère changent considérablement la donne. D'abord engagées sous le signe de l'État modernisateur, planificateur, aménageur, les relations entre l'État et les collectivités évoluent vers une gouvernance culturelle partagée, au-delà des clivages partisans et des retournements conjoncturels. L'État, de tuteur, se fait partenaire et tisse toute une série de rapports contractuels avec les collectivités, des « chartes culturelles » de Michel Guy au milieu des années 1970 aux « protocoles de décentralisation culturelle » de Catherine Tasca des années 2000, en passant par les « conventions de développement culturel » de Jack Lang. L'initiative ne revient pas au seul État central tant les collectivités, en particulier les villes dès les années 1970, ont fait de la politique culturelle l'un de leurs axes prioritaires, ni aux seuls fonctionnaires, tant les militants politiques et associatifs, les élus, les responsables de collectivité ont œuvré dans ce sens. L'attractivité des territoires, rappelle René Rizzardo, fondateur et premier directeur de l'Observatoire des politiques culturelles basé à Grenoble, est devenue une préoccupation majeure des exécutifs locaux, qui savent l'importance de la composante culturelle de cette attractivité, et l'un des moteurs les plus puissants de l'engagement culturel des collectivités territoriales, désormais bien supérieur, en termes de budget, à l'effort de l'État central.

Ce déséquilibre est à l'origine des grincements et des froissements que suscite la tutelle d'un État qui conserve des prétentions et des attitudes jacobines sans plus en avoir les moyens, du moins quand on les compare à ceux des métropoles régionales. La parole donnée aux acteurs de terrain, à côté des chercheurs chargés, pour leur part, d'examiner la réalité du partenariat secteur par secteur, donne à entendre ces susceptibilités autant que ces réalités nouvelles. Ce n'est pas le moindre des mérites de cet ouvrage, issu d'un programme piloté par le Comité d'histoire du ministère, que de réunir ces différentes expériences et sensibilités dans une confrontation qui éclaire une dimension essentielle et originale de l'histoire de la politique culturelle française. Une réflexion d'autant plus utile que les modifications intervenues tout récemment



Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique « Comptes rendus – ouvrages ».
Mis en ligne le 23 mars 2010, www.histoire-politique.fr

dans le financement des collectivités territoriales font craindre à certains un assèchement désastreux des ressources de l'action culturelle.